



Paris, le 21 juin 2006

NetBooster annonce son introduction en Bourse sur Alternext by Euronext™ Paris

NetBooster, l'agence Search Marketing annonce que l'AMF a apposé le 20 juin 2006 le visa n° 06-214 sur le prospectus relatif à l'introduction en Bourse de NetBooster sur Alternext by Euronext™ Paris.

UN LEADER EUROPEEN DU SEARCH MARKETING¹

NETBOOSTER, spécialiste du référencement et du marketing interactif, offre son expertise et ses solutions pour la génération de trafic qualifié sur Internet. Pionnier sur ce marché, NETBOOSTER en est aujourd'hui un des leaders en Europe.

C'est au travers de 3 métiers que NETBOOSTER améliore le positionnement et l'efficacité des sites Internet :

- . **Search Engine Optimisation** : référencement naturel dans les résultats de moteurs de recherche ;
- . **Search Engine Marketing** : campagnes de liens sponsorisés et génération de trafic au pay per clic ;
- . **Conseil en marketing on line** : accompagnement des annonceurs dans leur stratégie on-line.

NETBOOSTER inscrit son développement dans un marché en très forte croissance : porté par les audiences et usages croissants d'Internet, conjugués aux investissements migrant vers la communication on-line, le Search Marketing devrait progresser de 64 % en France en 2006².

NETBOOSTER surperforme son marché, avec, en 2005, un chiffre d'affaires consolidé de 8,9 M€, en croissance de 70,1 %.

UNE TECHNOLOGIE PROPRIETAIRE, PLUS DE 550 CLIENTS ACTIFS

Les clients de NETBOOSTER peuvent suivre en temps réel l'efficacité de leurs campagnes grâce aux solutions Logiciel ROI Platform® et Netbooster Visibility Platform®. Ces technologies lui ont valu la qualification "Entreprise Innovante" auprès de l'OSEO ANVAR en mai 2006.

NETBOOSTER fidélise ainsi une clientèle de plus de 550 comptes actifs, en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne, annonceurs issus du monde "off-line" ou "pure-player" de l'Internet.

L'ADMISSION SUR ALTERNEXT permettra à NETBOOSTER d'accélérer son développement en France et en Europe, tout en renforçant sa notoriété auprès des annonceurs et élargissant ses prestations dans l'univers du marketing en ligne.

(1) Le Search Marketing regroupe les techniques marketing de référencement, d'optimisation de sites Internet et de génération de trafic.

(2) Source Forrester Research, 2005.

STRUCTURE DE L'OFFRE

Nombre d'actions offertes : 835.000 actions émises, par augmentation de capital, avant exercice éventuel de la clause d'extension.

Fourchette indicative de prix : 5,55 € / 6,45 € par action.

Produit brut de l'émission : 5,0 – 5,8 M€.

Procédure de diffusion :

Si la demande exprimée dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert le permet, le nombre définitif d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'Offre à Prix Ouvert sera au moins égal à 30 % du nombre total d'actions offertes dans le cadre de l'Offre.

Les nombres définitifs d'actions affectées à l'Offre à Prix Ouvert d'une part et au Placement Global d'autre part seront arrêtés dans le respect des principes édictés par l'article 321-115 du règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers.

Clause d'extension :

125.250 actions, soit environ 15 % de l'émission initiale.

Code ISIN : FR 0000079683

Garantie de bonne fin

Le placement ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin. De ce fait, le début des négociations sur le titre n'interviendra qu'à l'issue des opérations de règlement livraison et après délivrance du certificat du dépositaire.

Calendrier indicatif de l'opération

- | | |
|-------------------|---|
| ▪ 20 juin 2006 | Obtention du Visa de l'AMF |
| ▪ 23 juin 2006 | Ouverture de l'Offre Publique
Ouverture du Placement Global |
| ▪ 5 juillet 2006 | Clôture de l'Offre Publique |
| ▪ 6 juillet 2006 | Clôture du Placement Global
Fixation du prix des actions
Avis de résultat d'Euronext Paris sur l'Offre Publique
Première cotation des actions
Communiqué de NetBooster sur le dimensionnement final de l'Offre Publique et du Placement Global et sur le prix des actions |
| ▪ 12 juillet 2006 | Règlement et livraison des actions |
| ▪ 13 juillet 2006 | Premières négociations sur le marché Alternext d'Euronext Paris |

Intermédiaires financiers

Listing Sponsor en Charge du Placement
Euroland Finance

Banque Centralisatrice
Banque d'Orsay

A propos de NETBOOSTER

Créée en 1998, NETBOOSTER est une agence spécialisée dans le Search Marketing. Spécialiste de la génération de trafic qualifié sur Internet, NETBOOSTER met à la disposition de ses clients son expertise autour du marketing sur Internet : référencement, liens sponsorisés, trafic PPC et conseil pour l'élaboration et la mise en place de leur stratégie de marketing interactif. Avec 45 collaborateurs et des filiales en France, au Royaume-Uni, en Allemagne et en Espagne, NETBOOSTER a réalisé en 2005 un chiffre d'affaires de 8,9 M€.

NETBOOSTER, certifiée "Entreprise Innovante" par l'OESO-ANVAR, est éligible aux FCPI.

Mise à disposition du prospectus

Des exemplaires du prospectus ayant reçu de l'Autorité des marchés financiers le visa n°06-214 en date du 20 juin 2006 sont disponibles sans frais auprès de NETBOOSTER, 11 rue Dieu, Paris 10^{ème} et auprès des établissements habilités à recevoir les souscriptions. Le prospectus peut être consulté sur les sites Internet de NETBOOSTER (www.netbooster.fr) et de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org).

Une notice sera publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 23 juin 2006.

Résumé des principaux facteurs de risques

Les investisseurs sont invités à prendre en considération les risques décrits ci-dessous avant de prendre leur décision d'investissement.

- ✓ Les risques liés à l'opération d'introduction, décrits au chapitre 2 de la deuxième partie du prospectus :
 - Le risque lié à l'absence de cotation préalablement à l'introduction sur Alternext.
 - La possibilité de limiter l'émission à 75 % pourrait avoir des conséquences sur la future liquidité des titres. En outre si le seuil des 75 % n'étaient pas atteint, les ordres deviendraient caducs et l'opération serait annulée.
 - L'absence de garantie de bonne fin.
 - L'admission des titres à la cote d'un marché non réglementé et donc, l'absence pour l'actionnaire des garanties correspondantes.
 - L'admission est subordonnée à une ouverture effective du capital qui prend la forme d'une offre au public donnant lieu à souscription d'un montant d'au moins 2,5 millions d'euros.

- ✓ Les risques liés à l'activité de NETBOOSTER et à son organisation, décrits au chapitre 4 de la première partie du prospectus, c'est-à-dire les risques liés à :
 - La récente sortie de la Société d'un plan de continuation (mis en application au mois de janvier 2005) ;
 - l'évolution du marché et à l'environnement de la Société ;
 - la concentration de la clientèle (en 2005, 49,9 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe est réalisé avec 10 clients) ;
 - la concentration des achats sur peu de fournisseurs (sur l'exercice 2005, 65,1 % des achats consolidés du Groupe sont réalisés avec Google) ;
 - la possibilité d'internalisation de l'activité par les moteurs de recherche ;
 - au déréférencement ;
 - aux évolutions technologiques ;
 - aux variations de change ;
 - à la réglementation applicable ;
 - aux litiges pouvant éventuellement survenir ;
 - aux droits de propriété intellectuelle ;
 - la non mise en œuvre de l'ensemble des recommandations émises par l'AFEP et le MEDEF en matière de gouvernement d'entreprises.

Ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par NETBOOSTER, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de la Société, ou le cours de ses actions.

Ce communiqué, et les informations qu'il contient, ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription, des actions NetBooster dans un quelconque pays. Les actions NetBooster n'ont pas été, et ne seront pas, enregistrées au titre du United States Securities Act de 1933, tel que modifié (le «Securities Act de 1933») et ne peuvent être offertes aux Etats-Unis qu'à la condition d'avoir fait l'objet d'un enregistrement auprès de la U.S. Securities and Exchange Commission ou de bénéficier d'une exemption d'enregistrement. NetBooster n'a pas l'intention de procéder à l'enregistrement des actions NetBooster au titre du Securities Act de 1933, ou de faire appel public à l'épargne aux Etats-Unis.

Les actions ne sont disponibles et ne pourront être offertes ou émises qu'aux personnes habilitées et toute offre, sollicitation ou accord en vue de l'achat des actions existantes ou de la souscription des actions nouvelles ne pourra être réalisé qu'avec des personnes habilitées.

Aucune autre personne ne doit s'en remettre à ce communiqué. La diffusion du présent communiqué ou de tout autre document lié à l'offre doit être réalisée dans le respect des règles précitées. La distribution de ce communiqué dans certains pays peut constituer une violation de la législation applicable. Ce communiqué ne doit pas être diffusé aux Etats-Unis, au Canada, en Australie ou Japon.

Pour plus d'information : www.netbooster.fr

Contacts



Emmanuel BRIZARD
Président

Pascal CHEVALIER
Directeur Général

Tél : 01.40.40.27.00
ebrizard@netbooster.com
pchevalier@netbooster.com



Nicolas MEUNIER
Stéphane RUIZ
Léopoldine TAMAIN

Tél : 01.56.88.11.11
nmeunier@actifin.fr
ltamain@actifin.fr



Eric LEWIN
Olivier THIBERT
Julia TEMIN

Tél : 01.44.70.20.80
elewin@euroland-finance.com
othibert@euroland-finance.com